



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MAISON MORGANE – Constitution de société

Référence : L013120

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 16 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 08/09/2022 il a été constitué une SASU dénommée: MAISON MORGANE Sièges social: 2 place de l'audience 56430 CONCORET Capital: 1.000 €
Objet: Location sous toutes ses formes de locaux nus ou meublés à usage d'habitation ou professionnel avec ou sans service para-hôtelier, location commerciale. Président: Mme GÂCON Morgane 2 place de l'audience 56430 CONCORET Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)